



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-Préfecture de Meaux
Bureau de la Réglementation et
de la Coordination Territoriale**

REÇU

LE 27 OCT. 2023



Le Maire

Arrêté préfectoral n° 2023/35
portant nomination des membres des commissions de contrôle
chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département
de Seine-et-Marne relevant de l'arrondissement de MEAUX

Le sous-préfet de Meaux

VU le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets; à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires, et son addendum INTA2031715J du 4 février 2021 ;

VU l'arrêté n° 23/BC/124 en date du 26 septembre 2023 donnant délégation de signature à Monsieur Nicolas HONORÉ, sous-préfet de l'arrondissement de Meaux ;

VU les propositions de désignation des conseillers municipaux et des délégués de l'administration par les maires des communes concernées ;

VU les désignations des représentants par la présidente du tribunal judiciaire de Meaux ;

Considérant que les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales ont été nommés à l'occasion du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires des 15 mars et 28 juin 2020, et que les mandats de trois ans fixés par l'article R.7 du code électoral arrivent à échéance ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Dans les communes de l'arrondissement de MEAUX, sont désignés pour trois ans membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux ci-annexés.

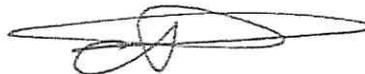
Article 2 :

L'arrêté n° 2020/42 du 30 octobre 2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de Seine-et-Marne relevant de l'arrondissement de MEAUX, modifié par les arrêtés n° 2020-52 du 30 novembre 2020, n° 2021-09 du 16 mars 2021, n° 2021-19 du 20 avril 2021, n° 2021-20 du 6 mai 2021, n° 2021-21 du 12 mai 2021, n° 2021-44 du 12 novembre 2021, n° 2021-47 du 7 décembre 2021, n° 2021-48 du 23 décembre 2021, n° 2022-05 du 17 février 2022, n° 2022-12 du 1^{er} mars 2022, n° 2022-13 du 3 mars 2022, n° 2022-24 du 12 mai 2022, n° 2022-47 du 8 novembre 2022 et n° 2023-08 du 10 février 2023, est abrogé.

Article 3 : Le sous-préfet de Meaux et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Seine-et-Marne.

Meaux, le **24 OCT. 2023**

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Meaux



Nicolas HONORÉ

Dans les deux mois à compter de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Melun – 43 rue du Général de Gaulle – 77000 MELUN

REÇU

Annexe à l'arrêté préfectoral n° 2023/35 du 24 octobre 2023

LE 27 OCT. 2023

COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS
ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS COMPOSEES SELON L'ARTICLE 19 VII

Le Maire

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du tribunal judiciaire
AMILLIS	Coulommiers	PERROT Yveline	OLIVIER Jean-Paul	OLIVIER André
ARMENTIÈRES-EN-BRIE	Ferté-sous-Jouarre (La)	GERMAIN Catherine Suppléante : EGRET Héléne	GUERRIER Jean-Pierre Suppléante : LENFANT Laurence	CASTEL Jean Suppléant : VAUGELADE Morgan
AULNOY	Coulommiers	VASSEUR Caroline Suppléante : De CHARNACÉ Marielle	FLUTEAUX Florence Suppléante : MARIE Elisabeth	DESAULNOIX Denis Suppléante : BRANGEA Josette
BARCY	Claye-Souilly	RENARD Marie-Christine Suppléant : BRAYER Sébastien.	MANCHÉ Sylvie	CHAMPIN Robert
BASSEVELLE	Ferté-sous-Jouarre (La)	COCHON René Suppléant : SONNETTE Rémy	LANGOU Bernard	MARQUET Alain Suppléant : FAUVET Jean-Michel
BEAUTHEIL-SAINTS	Coulommiers	DOLEAC Norbert	CARPENTIER Philippe	CAGNIAT Nicole
BOULEURS	Serris	COFFINIER Pascale	MEUNIER Dominique	FAVIER Josette
BOUTIGNY	Serris	ROBIN Marc Suppléant : LELOUP Didier	PAULTRE de LAMOTTE Jacques Suppléante : THULLIER Martine	OPOIX Alain
BUSSIERES	Ferté-sous-Jouarre (La)	BAYLE François Suppléant : RONDEAU Jean-Luc	DUPONT Françoise	VALLEE Marc
CELLE-SUR-MORIN (La)	Coulommiers	SABRE Florence Suppléant : BOUCHASSON Dominique (Mr)	LACHERY Martine	ELOY Jennifer
CHAILLY-EN-BRIE	Coulommiers	BRAVO Rose-Marie Suppléant : NEIRYNCK Bruno	BOCQUET Maryvonne	HINGUE Bernadette
CHAMBRY	Claye-Souilly	TRICONNET Alain Suppléant : BOURASSIN Francis	BONNET Yves Suppléant : FLUTEAUX Colette	PINSON Philippe Suppléante : BONNET Agnès
CHANGIS-SUR-MARNE	Ferté-sous-Jouarre (La)	GIRARD Marie	LEROY Claude	TRUMEAU René
CHARMENTRAY	Claye-Souilly	PRAT Ludovic Suppléant : BLÉD Eric	LENFANT Henri Suppléant : MOREAU Alain	PELEMAN Marc
CHARNY	Claye-Souilly	LAFOSSE Arnaud Suppléante : GUETGOT Christelle	GUIMBARD Françoise	DEKEYSER France
CHEVRU	Coulommiers	DESERT Janick	PACHOT Briac	HAMARD Sandrine
CITRY	Ferté-sous-Jouarre (La)	TOUR Noëlle	BRANDMEYER Bernard	BOMBART Hervé
COCHEREL	Ferté-sous-Jouarre (La)	MASQUART Annick Suppléant : PICAUD Jason	GAUMONDY Fabienne	DE MAGALHAES Jorges
COMPANS	Mitry-Mory	DONINEAUX Claude	TETARD Jean-Claude	LESS Monique
CONDÉ-SAINT-LIBIAIRE	Serris	VAUDESCAL Karine Suppléant : BODROS Adrien	PASTORINO Pierre	PRUVOST Tony
CONGIS-SUR-THEROUANNE	Ferté-sous-Jouarre (La)	LEPELLETIER Yves	REDONDO Valérie	MASIERO Toni
COUILLY-PONT-AUX-DAMES	Serris	ENTZMANN Raymond Suppléant : MAISONHAUTE Thomas	LACROIX Gérard	LEPLATRE Norbert

